



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Construire sa vie sous contrainte

Processus d'entrée dans la vie adulte : parcours, âges, bifurcations

Argumentaire des 27^e journées de valorisation de la recherche ([JVR27](#))

Organisées en partenariat avec le Clersé, l'École de travail social
de l'Université de Montréal et l'Institut Robert Badinter

14 et 15 janvier 2027

La notion de parcours irrigue aujourd'hui les politiques publiques et elle met généralement l'accent sur la linéarité des parcours des individus. Une telle approche se réfère aux modalités selon lesquelles s'organisent et se succèdent les différents événements de la vie. Ainsi, les différentes étapes de la vie sont identifiées et balisées selon des seuils d'âge et des temporalités socialement déterminées. Les seuils d'âge scandent l'existence des individus et organisent une société donnée par des frontières collectives et socialement instituées¹.

Dans l'univers du travail social, des parcours institutionnalisés questionnent forcément les articulations possibles entre les temporalités biographiques, liées à la construction de soi, qui mènent à l'âge adulte, et les temporalités institutionnelles que les seuils d'âge viennent découper. Au-delà des impératifs de protection censés répondre à la perception institutionnelle du danger, on peut alors se demander comment s'incarne, pour les professionnels, un accompagnement « réussi ».

Les travaux sociologiques relatifs aux jeunes ont mis en évidence une pluralité des âges de la vie tels que l'âge chronologique, en référence au cycle biologique de la vie, l'âge statutaire marqué par des transitions et par de nouveaux rôles sociaux normés associés à l'âge adulte, l'âge vécu caractérisé par un processus développemental de construction identitaire basé sur la maturation, la responsabilisation et la représentation de soi². Si les temporalités institutionnelles orientent des parcours de manière normée et linéaire, les travaux sociologiques et criminologiques relatifs au parcours de vie mettent en perspective cette multiplication des âges de la vie, une singularité des itinéraires et des processus de changement au cours de la vie. Entrer dans la vie adulte ne consiste plus seulement en une succession d'étapes à franchir (une transition) mais représente une expérience biographique à part entière dans laquelle se mêlent des normes d'autonomie, de mobilité et de réalisation de soi avec le défi d'une identité à construire.

¹ Van de Velde, C., 2015, *Sociologie des âges de la vie*, Armand Colin, coll.128

² Dumollard, M. « Sortir de la délinquance pendant la période de jeunesse : les jeux de temporalité dans les parcours de jeunes judiciarisés au Québec, in Chéronnet H., Fillod-Chabaud A., Léonard T., Hirschelmann A., 2024, *Jeunes en situation de délinquance, parcours, désistance*, PUR.

Le paradigme du *life course*³ ou cours de vie permet alors de s'intéresser au développement durable de la personne, à un cheminement fait d'affiliations sociales mais également de crise, de bifurcations, de ruptures et d'accidents biographiques.

Dans cette perspective, on peut se demander comment les attentes sociales et institutionnelles affectent-elles les expériences biographiques de jeunes en situation de vulnérabilité ? Comment se combinent les différentes temporalités en acte dans les parcours juvéniles infléchis, dans un contexte social d'incertitude, par de moindres ressources sociales, par une possible difficulté à s'adapter aux normes sociales ? S'agissant de jeunes vulnérables⁴, c'est à-dire dépourvus de soutiens matériels et de réseaux relationnels notamment pour s'engager dans le chemin vers la vie adulte, quelle place prend la protection dans le parcours de vie ? Comment la perception institutionnelle du danger, de la transgression et/ou de la vulnérabilité peut se heurter aux itinéraires biographiques, aux multiples formes d'improbabilité et de réversibilité des parcours de vie⁵ ? De quelle manière, les dispositifs d'accompagnement viennent-ils reconfigurer les liens d'interdépendance de ces jeunes notamment en ce qui concerne les sphères d'activité intime, familiale, scolaire⁶. A quelles conditions l'expérience biographique, contrainte par des attentes sociales et institutionnelles, ne se transforme-t-elle pas en épreuve ?

Ces journées de valorisation de la recherche ont pour objectifs :

- De documenter, sur les plans qualitatif et quantitatif, les parcours de jeunes sous protection, la socialisation produite par des expériences institutionnelles spécifiques parfois redoublées par des effets liés au genre, à l'orientation sexuelle ou ethnique.
- De décrire et d'analyser les usages que les institutions et les dispositifs font de l'âge et les effets sur des parcours de vie sous contrainte et sur les conditions d'entrée dans la vie adulte.
- D'examiner les formes d'agentivité⁷ que développent des jeunes dans des contextes où des parcours institutionnellement normés côtoient la valorisation de l'expression de soi et de ses choix⁸ ?
- D'identifier des dispositifs pertinents de soutien à la dynamique d'entrée dans la vie adulte.

³ Le parcours de vie tel qu'il est conceptualisé par Elder (1985) dans le paradigme du *life course* identifie cinq principes fondamentaux : le principe du développement tout au long de la vie, l'intentionnalité ou la capacité d'agir, le temps historique et le lieu, la temporalité des événements de la vie, le principe des vies liées. Négroni, C. et M. Bessin (2022). *Parcours de vie, logiques individuelles, collectives et institutionnelles*. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du septentrion.

⁴ Becquet, V. (2012). « Les "jeunes vulnérables" : essai de définition ». (Injep-Presses de Sciences Po, Éd.) *Agora débats/jeunesses*(62), pp. 51-64.

⁵ Chéronnet, H., 2025, Julian : de la stigmatisation au dessaisissement des institutions. Articuler déviance et parcours de vie pour analyser les processus de désistance, *Jeunes et Société*, vol 9, n°1, en ligne [[Vue de Julian : de la stigmatisation au dessaisissement des institutions. Articuler déviance et parcours de vie pour analyser les processus de désistance](#)]. Amsellem-Mainguy Y., Lacroix I., 2025 « A 18 ans, tout change et rien ne change. Inégalités entre jeunes dans les prisons françaises lors du passage à l'âge adulte », revue *Jeunes et Société*, vol 8, n°2, P 54-69, en ligne [[« À 18 ans, tout change et rien ne change ». Inég... – Revue Jeunes et Société – Érudit](#)]

⁶ Potin, É. (2013). « Protection de l'enfance : parcours scolaire des enfants placés ». *Revue des politiques sociales et familiales* (112), pp. 89-100.

⁷ L'agentivité ou agency L'agency est définie comme impliquant de la part des individus une certaine réflexivité et une conscience des effets de leurs propres actions sur la modification de leur manière de vivre.

⁸ Chéronnet, H., 2026, « Responsabiliser pour soutenir l'autonomie des enfants ? *Les Cahiers Dynamiques*, Eres.